



Strasbourg, 26 juillet 2023 T-PD-BUR59(2023)OJ_FR

BUREAU CONSULTATIF DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

(CONVENTION 108)

59ème réunion du Bureau

Paris, 27-29 septembre 2023

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

Site web de la Protection des Données du Conseil de l'Europe

ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont en CET	**27 septembre**	**28 septembre**	**29 septembre**
Début	**09h30**	**Commence à 10h00** Points 1-3, 7, 4	Points 9, 8,10	Points 12, 13 Adoption du rapport abrégé
Pause	**13h00**	*Pause*		FIN DE LA REUNION
Reprise	**14h30**	Points 5, 6	Points 11, 14	
Fin	**18h00**	*Fin*		

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
	Communication de la Présidente
T-PD(2023)44RapAbr *Pro memoria*	Rapport abrégé de la 44ème Réunion plénière (14-16 juin 2023)
T-PD(2023)58RapAbr *Pro memoria*	Rapport abrégé de la 58ème Réunion du Bureau (22-24 mars 2023)
T-PD(2021)WP2022-2025 *Pro memoria*	Programme de travail du Comité 2022-2025
TPD43(2022)7 *Pro memoria*	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du Secrétariat
	4. Convention 108+ état des signatures et ratifications
	Information du Secrétariat Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat
- Texte consolidé la Convention 108 modernisée - Rapport explicatif de la Convention 108 modernisée - Protocole d'amendement	• Protocole STCE n° 223 : état des signatures et ratifications • Convention STE n° 108 : état des signatures et ratifications
T-PD(2020)08rev Rapport d'expert	Costa Rica – Informations du Secrétariat Action requise : Le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera de la suite à donner.
	5. Clauses contractuelles types pour le transfert de données caractère personnel
Clauses Contractuelles Types (Module 2) Clauses Contractuelles Types (Module 1) EU Standard Contractual Clauses	Présentation par la Rapporteure et le Secrétariat Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues en vue et décidera de la suite à donner.

	6. Interprétation des dispositions de l'Article 11 de la Convention 108 modernisée
T-PD(2021)7rev2	Informations du Secrétariat Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat, tiendra un échange de vues et décidera de la suite à donner.
	7. Protection des données, y compris biométriques, dans le cadre du vote et des élections
T-PD(2023)2rev1 Rapport d'expert *(seulement en anglais)*	Présentation par Secrétariat Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies, tiendra un échange de vues sur le projet de document et décidera de la suite à donner.
	8. Programme de travail 2022-2025
T-PD(2012)WP 2022-2025 *Pro memoria*	Action requise : le Bureau tiendra un échange de vues sur l'état de la mise en œuvre du programme de travail et décidera de la suite à donner.
	9. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe
CAI: projet-de-travail-consolidé-de-convention-cadre	Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat concernant le dernier projet de document.
	10. Développements majeurs dans le domaine de la protection des données
	Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat
	11. Commissaire à la protection des données
Rapport d'activités du Commissaire 2020-2022 Résolution du CM instituant le nouveau Règlement de protection des données du Conseil de l'Europe	Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire.
	12. Prochaines réunions

	Réunions plénières: 45ème Réunion Plénière : 15-17 novembre 2023 (Strasbourg) 46ème Réunion Plénière : 5-7 juin 2024 (Strasbourg) 47ème Réunion Plénière : 4-6 novembre 2024 (Strasbourg) Bureau : 60ème Bureau : 13-14 décembre 2023 61ème Bureau : 13-15 mars 2024 Paris (TBC) 62ème Bureau : 11-13 septembre 2024 (Paris) Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	13. Prix Stefano Rodotà
	Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'édition 2024
	14. Questions diverses
	Action requise : le Bureau prendra note des informations fournies par les membres du Bureau et le Secrétariat